

Risque dans l'habitat intérieur – Cuisine

Dernière mise à jour : 16 avril 2026

Temps de lecture : 6 minutes

Périodes :



Définition

L'habitat est le principal lieu occupé par un enfant de moins de 3 ans. Cette fiche regroupe les conseils de prévention des risques domestiques en lien avec des produits et des objets présents dans la **cuisine**.

Messages clés

Depuis la naissance, le développement psychomoteur et cognitif d'un enfant évolue et passe par différents stades. L'enfant devient de plus en plus curieux et explore son environnement, ce qui l'expose à de nombreux risques en fonction de ses capacités développementales. Ainsi, dès sa naissance, il doit toujours être **sous la surveillance d'un adulte et mis en situation de sécurité**.

En pratique

Sources de chaleur

- **Bouilloire et tout contenant (verre, tasse, mug, bol) avec liquide chauds** : Ne pas laisser le nourrisson s'approcher
- **Four**
 - Circonscrire l'accès au four lorsqu'il est allumé et surveiller le nourrisson qui pourrait s'en approcher et le toucher
 - Privilégier les fours à porte froide
- **Four micro-ondes** : si l'eau du biberon ou le repas y est réchauffé, vérifier la température pour éviter tout risque de brûlure au niveau de la bouche et de la gorge du nourrisson
- **Casserole, poêle** : tourner leur manche pour qu'il soit inaccessible et ne pas laisser le nourrisson s'approcher
- **Plaques chauffantes ou cuisinière**
 - Circonscrire l'accès même si on la croit froide
 - Surveiller le nourrisson qui pourrait s'en approcher et le toucher

Objets/produits coupants ou toxiques

- **Objets coupants (couteaux, ciseaux, etc) et de bricolage**
 - Ranger dans des placards fermés
 - Mettre hors de portée du nourrisson
- **Produits ménagers, produits de bricolage, médicaments et alcools -produits dangereux en cas d'ingestion/de projection/d'inhalation-**
 - Ne pas laisser à portée du nourrisson
 - Ranger en hauteur ou dans des placards verrouillés ou sécurisés avec des blocs-porte lorsque cela est possible
 - Ne pas transvaser les liquides dans des bouteilles inadaptées (ex : javel dans une bouteille de soda) afin d'éviter qu'ils ne soient confondus avec des produits comestibles
- **Sacs en plastique** : Ranger hors de portée du nourrisson
- **Petits objets et petits aliments** :
 - Ne pas laisser à portée du nourrisson les **petits objets** (pièces de monnaie, billes, petits jouets, piles, etc.) et les **petits aliments** (bonbons, fruits secs, olives, cacahuètes, etc.)
 - Surveiller le nourrisson pendant ses repas et quand il joue
 - Faire le tour très régulièrement du logement pour vérifier que de petits objets ne sont pas tombés sous les meubles ou dispersés au sol dans chaque pièce

Ameublement, agencement

- **Meuble (table, meuble cuisine, buffet, etc)**
 - Veiller à ce que les meubles/objets muraux soient bien fixés pour éviter tout basculement sur le nourrisson
 - Ne pas laisser l'enfant grimper
 - Sécuriser toutes les ouvertures
 - Retirer tout objet/meuble sous les fenêtres
- **Cordons de rideaux ou de stores** : mettre hors de portée du nourrisson
- **Fenêtre/balcon/terrasse**
 - Ne pas laisser le nourrisson seul sur un balcon ou une terrasse et dans une pièce avec des fenêtres ouvertes
 - Bloquer les fenêtres avec des arrêteurs si besoin d'aérer
 - Vérifier la sécurité du balcon : garde-corps, renforcement par paroi en verre ou plexiglas
- **Portes/porte de placard**
 - Bloquer les portes par des bloque-portes
- **Équipements électroménagers** : four électrique, réfrigérateur, lave-vaisselle, grille-pain, etc
 - Ne pas laisser les fils électriques apparents car le nourrisson peut être tenté de débrancher les appareils, de tirer sur les fils et de les porter à la bouche
 - Veiller que le nourrisson ne manipule pas l'objet

- **Prises /fils électriques**
 - Installer des caches prises
 - Ne pas utiliser d'appareil ou de lampes avec des fils défectueux
 - Ne pas laisser les fils électriques apparents car le nourrisson peut être tenté de débrancher les appareils, de tirer sur les fils et de les porter à la bouche

Documentation

- Rapport Haut Conseil de la Santé Publique : [Prévention des accidents de la vie courante chez les enfants âgés de moins de 5 ans, 1ère partie-Intoxications accidentelles](#), 2025
- Rapport de l'ANSES sur les [plantes toxiques](#)
- Rapport, Santé publique France, [Les accidents de la vie courante chez les moins de 15 ans en France métropolitaine](#). 2021. 30 p.
- Salle de presse de l'Inserm : [Accidents de la vie courante chez les enfants de moins de 15 ans](#), 2024

Information pour les familles

- Conseils spécifique à la [cuisine](#) (p4), Assurance prévention
- Site des [1000 premiers jours](#) : [Éviter les accidents domestiques](#)
- Site des [Centres anti-poison](#)
- Site des Sapeurs-Pompiers : En savoir plus sur les [chutes](#), les [défenestrations](#)
- Brochure : [conseils en fonction du risque](#) (étouffement, chute, ...), Ministère en charge de la santé, 36p
- Brochure : [Dangers à la maison](#), Assurance prévention, 18p
- Brochure Inpes, Assurance maladie : [Prévention des accidents de la vie courante](#), 32p
- Guide de [prévention des accidents domestiques](#), Département de l'Eure en Normandie, 19p
- Vidéo : [manœuvre désobstruction chez les 0-2 ans](#), croix rouge de Belgique
- Jeu d'exploration pour les parents [Zéro Accident : Un Jeu d'Enfant!](#)
- Fédération française de Prévention des Risques Domestiques, Ariel, [Pièce de vie virtuelle](#)
- Site mpedia : [l'inhalation d'un corps étranger dans les voies respiratoires](#)